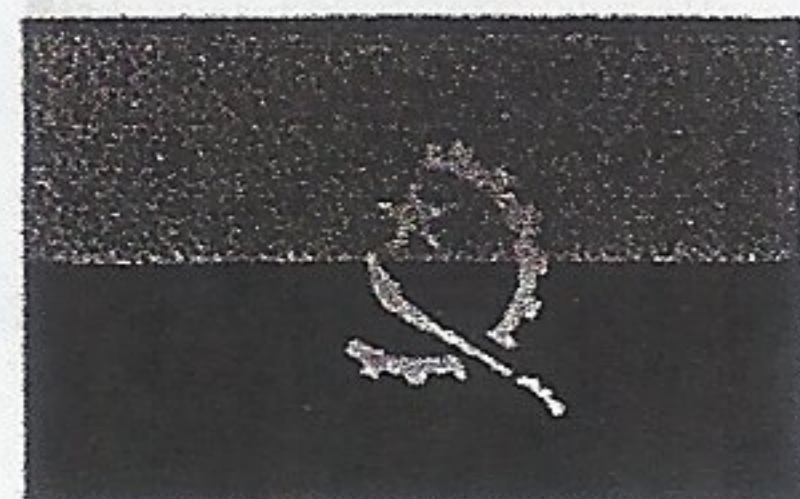


**COMMISSION INTERNATIONALE DU BASSIN
CONGO-OUBANGUI-SANGHA**

« CICOS »



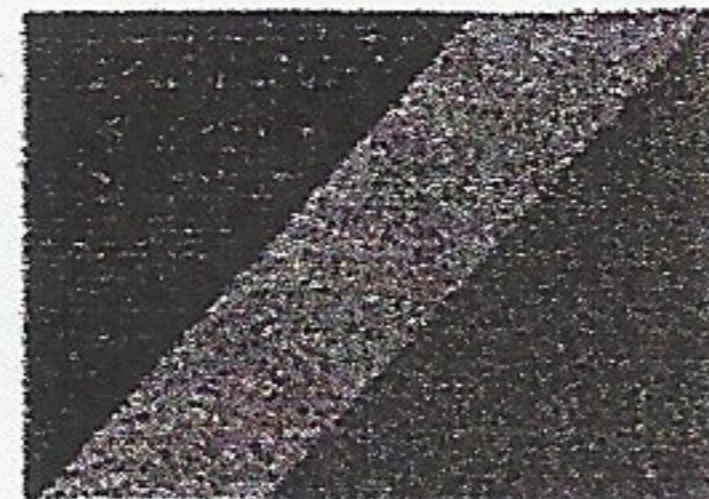
Angola



Cameroun



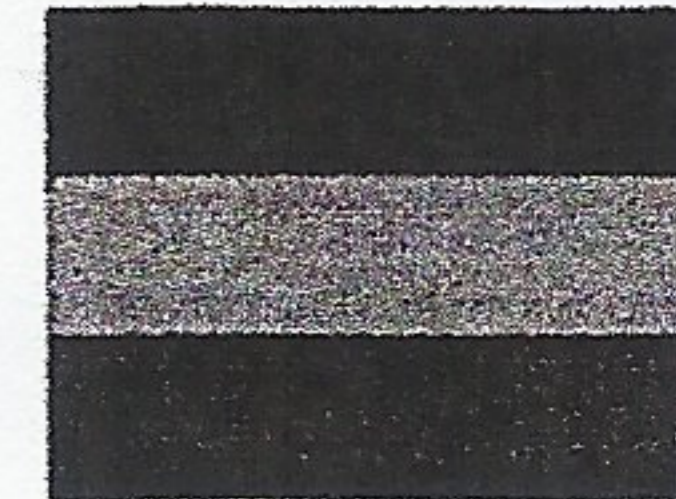
Centrafrique



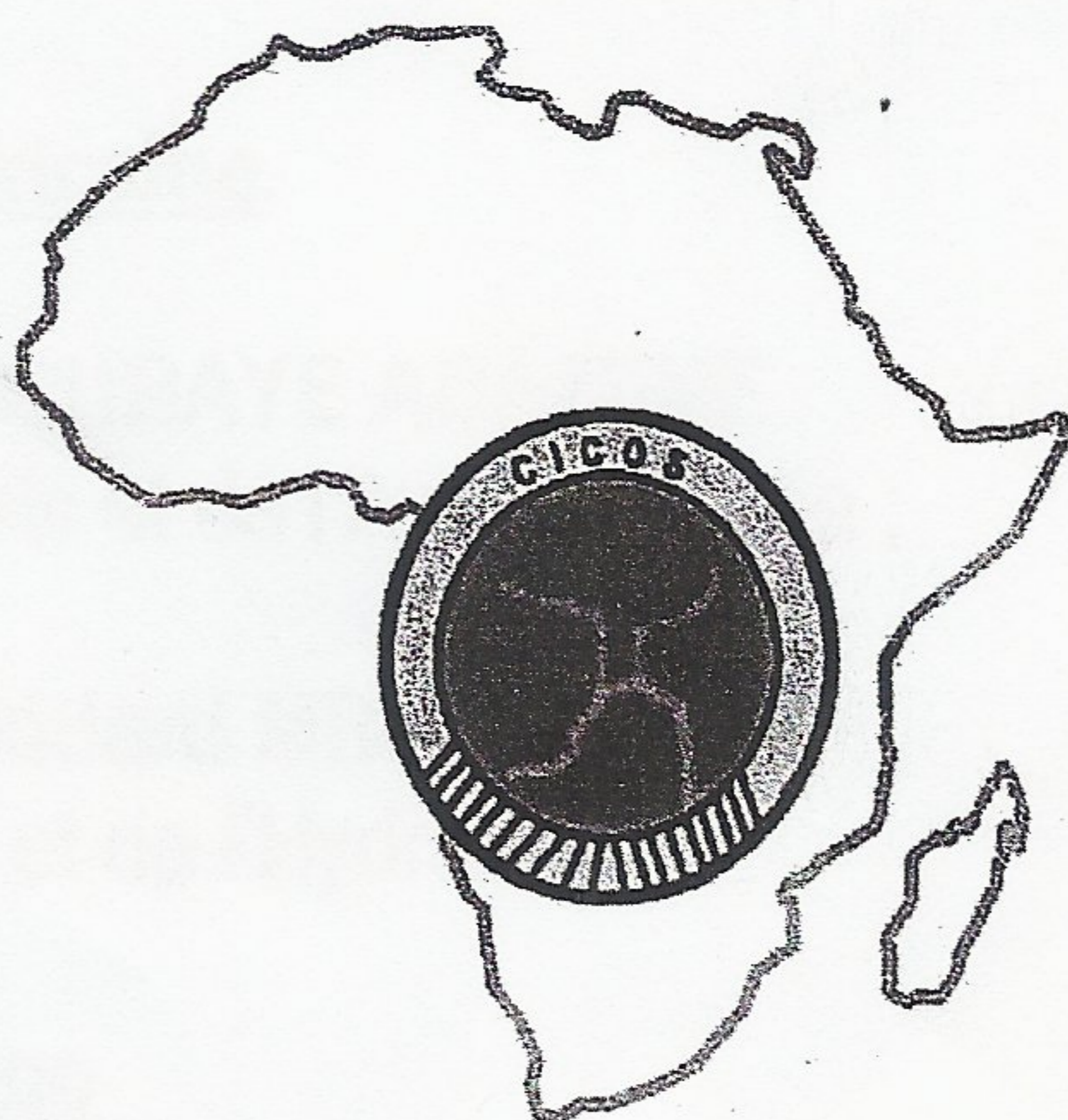
Congo



RD Congo



Gabon



**DOUZIEME SESSION ORDINAIRE
DU COMITE DES MINISTRES DE LA CICOS
COMMUNIQUE FINAL**

Kinshasa, le 26 Juin 2015.

La douzième session ordinaire du Comité des Ministres de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha « CICOS » s'est tenue à Kinshasa en République Démocratique du Congo, les 25 et 26 juin 2015. La réunion a été présidée par **Me Justin KALUMBA MWANA-NGONGO**, Ministre des Transports et Voies de Communication de la République Démocratique du Congo, Président du Comité des Ministres de la CICOS pour l'année 2014.

Ont pris part à cette session :

Pour la République du Cameroun

- **Monsieur CHUNGONG AYAFOR**
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire.

Pour la République Centrafricaine.

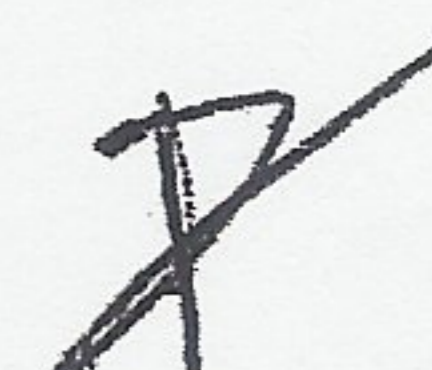
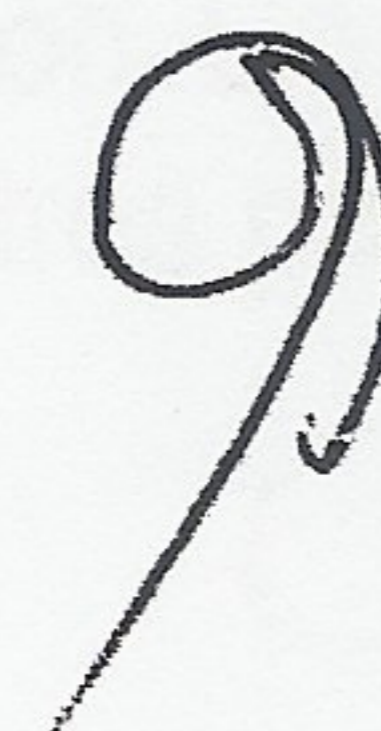
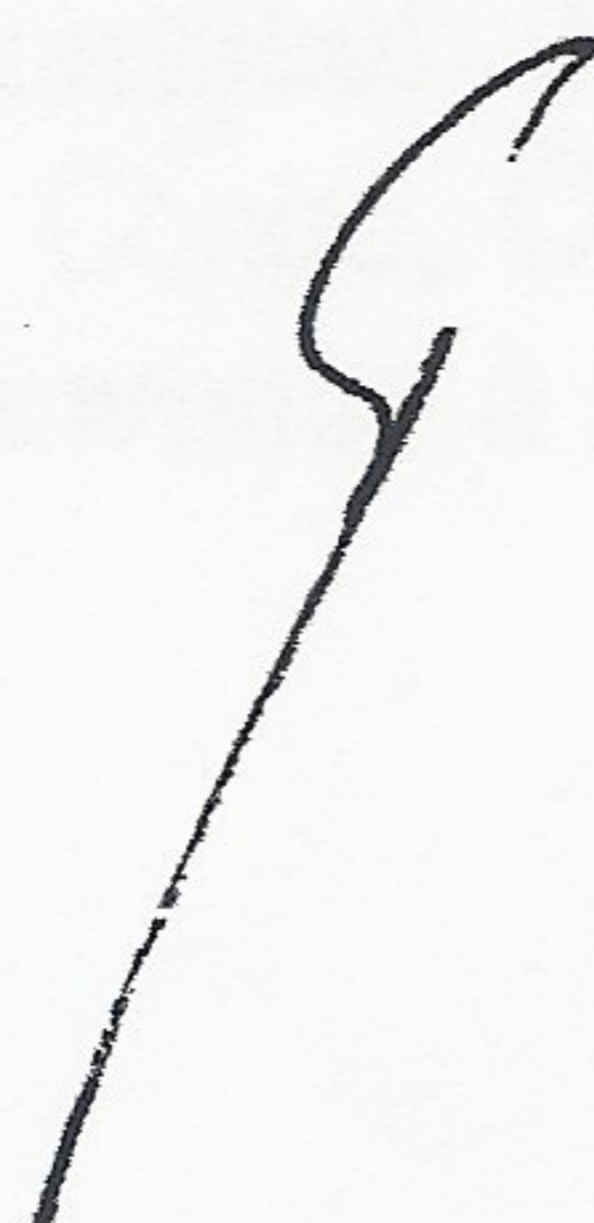
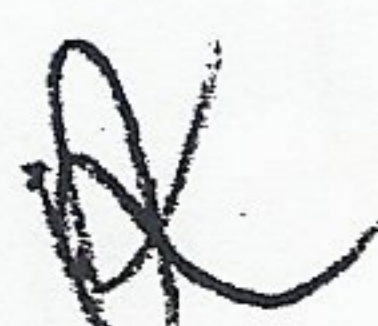
- **Monsieur Arnaud DJOUBAYE ABAZENE**
Ministre des Transports et de l'Aviation Civile ;
- **Monsieur Jacques Médard MBOLIAEDAS**
Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique.

Pour la République du Congo

- **Monsieur Gilbert MOKOKI**
Ministre délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, chargé des Voies Navigables et de l'Economie Fluviale ;
- **Monsieur Nicolas LABARRE**
Plénipotentiaire, Représentant le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique.

Pour la République Démocratique du Congo

- **Me Justin KALUMBA MWANA-NGONGO**
Ministre des Transports et Voies de Communication.



Pour la République Gabonaise

- **Madame Paulette MENGUE M'OWONO**
Ministre des Transports ;
- **Monsieur Basile MBOUMBA**
Ministre délégué chargé de l'Economie Forestière.

Pour la République d'Angola (en qualité d'observateur)

- **Monsieur Luis Filipe DA SILVA**
Secrétaire d'Etat à l'Eau.

A également pris part à ces travaux :

- **Monsieur Pierre MOUSSA**
Président de la Commission Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
« CEMAC ».

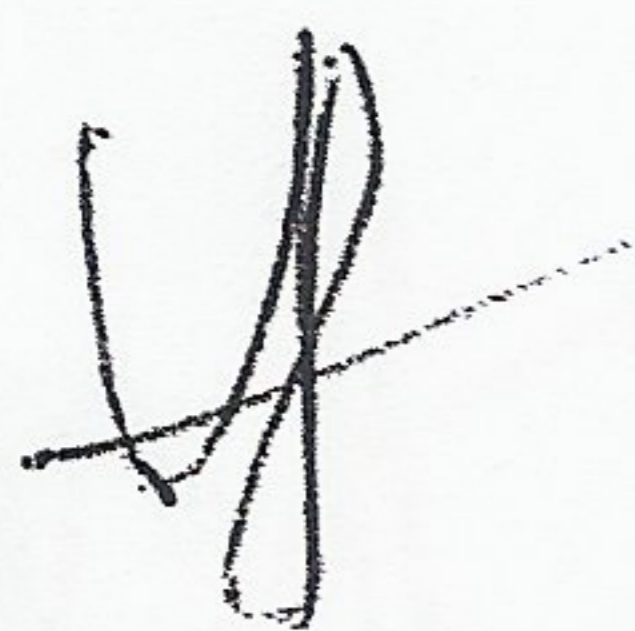
Les assises du Comité des Ministres étaient précédées par la treizième session ordinaire du Comité de Direction tenue à Kinshasa, du 22 au 23 ~~Novembre~~ ^{juin} 2015.

La cérémonie solennelle d'ouverture de la session du Comité des Ministres a été marquée par les allocutions prononcées respectivement par Messieurs le Secrétaire Général de la CICOS et par le Ministre des Transports et Voies de Communication, Président en exercice du Comité des Ministres de la CICOS.

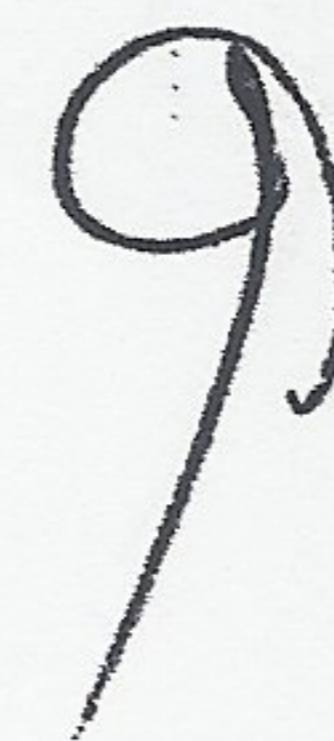
Intervenant en premier lieu, le Secrétaire Général de la CICOS a, après avoir remercié les autorités de la République Démocratique du Congo et les membres du Comité des Ministres présents à ces assises, retracé le contexte dans lequel se déroule cette réunion, évoquant au passage l'exiguïté des locaux au Secrétariat Général de la CICOS et a rappelé l'obligation des Etats membres d'acquitter les contributions au budget pour permettre la viabilité de l'institution.

Il a également remercié les Partenaires au Développement dont les appuis multiformes contribuent efficacement à la réalisation des actions de la CICOS.

Intervenant en deuxième lieu, le Président en exercice du Comité des Ministres a, au nom de Son Excellence **Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, Président de la République Démocratique du Congo, Chef de l'Etat, de son Gouvernement et en son nom personnel, souhaité la bienvenue à ses pairs et aux autres personnalités invitées.

FN/ 







Il a fait le bilan de son action à la tête de l'Institution évoquant les avancées significatives observées dans les secteurs de la navigation fluviale et la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Au terme de ces deux allocutions, le Président du Comité des Ministres a procédé à la vérification des mandats. Le quorum étant atteint, au regard des dispositions de l'article 21 de la décision n° 02/CICOS-CM-01 du 27 Novembre 2003 portant organisation et fonctionnement du Comité des Ministres, les Ministres ont valablement siégé.

Les Ministres ont adopté l'ordre du jour proposé par le Comité de Direction qui se présente comme suit :

- 1) Adoption des procès verbaux de la onzième session ordinaire et de la quatrième session extraordinaire du Comité des Ministres de la CICOS ;
- 2) Adhésion de la République d'Angola à l'Accord Instituant un régime fluvial uniforme, créant la CICOS et son additif ;
- 3) Rapport des travaux de la 13eme session ordinaire du Comité de Direction de la CICOS ;
- 4) Désignation au poste de Secrétaire Général de la CICOS ;
- 5) Divers.

Abordant le premier point, le Comité des Ministres a examiné les procès verbaux de la onzième session ordinaire du Comité des Ministres tenue à Brazzaville le 27 mars 2014 et celui de la quatrième session extraordinaire du Comité des Ministres de la CICOS tenue à Kinshasa le 21 novembre 2014. Il s'en est suivi un débat ponctué d'observations de forme, de fond et d'amendements. Le Comité des Ministres a adopté les deux procès verbaux.

S'agissant du deuxième point relatif à l'adhésion de la République d'Angola à l'Accord Instituant un régime fluvial uniforme et créant la CICOS et son additif, le Comité des Ministres s'est réjoui de l'aboutissement heureux de ce processus d'adhésion et s'est félicité pour cela. Le Comité des Ministres approuve la demande d'adhésion et la République d'Angola devient ainsi le sixième Etat membre effectif de la CICOS.


Abordant le troisième point de son ordre du jour, les membres du Comité des Ministres de la CICOS ont suivi la lecture du rapport des travaux de la treizième session ordinaire du Comité de Direction de la CICOS.

A l'issue des débats qui ont suivi la présentation, notamment des affaires techniques, générales, financières et comptables, il ressort que :

- le document du programme Congo-HYCOS dans le bassin du Congo et de l'Ogooué et son Plan de financement a été adopté. Les membres du Comité des Ministres appellent les Etats membres à son financement rapide.
- la mise en conformité des modèles uniques des certificats d'immatriculation, de jaugeage et de navigabilité avec le Règlement commun pour la construction, l'équipement et la maintenance des bateaux de navigation intérieure est adopté, de même que le document des check-lists d'inspection des unités fluviales ;
- la stratégie de communication de la CICOS, qui propose l'adoption d'un nouveau logo, une charte graphique, un plan d'action 2015- 2016 et un nouveau site internet est adopté, de même que le document de l'état des lieux de l'écotourisme sur le plan institutionnel et législatif dans le bassin du Congo ;
- le projet de budget pour l'exercice 2015 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme d'un milliard quatre cent vingt-trois millions six cent quatre-vingt dix mille deux cent deux (1.423.690.202) de francs CFA, soit deux millions cent soixante dix mille quatre cent un (2.170.401) euros, a été approuvé par le Comité des Ministres.

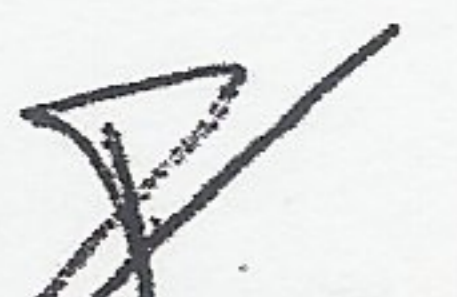
Sur le point portant sur la désignation au poste de Secrétaire Général de la CICOS, le Comité des Ministres, après des fructueux débats et ayant eu recours à la grande sagesse africaine, est parvenu par voie de consensus aux résolutions ci-après :

1. le Comité des Ministres réaffirme qu'il est l'organe de prise de décision de la Commission Internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha « CICOS » ;
2. le Comité des Ministres décide que l'Etat de siège ne doit pas occuper le poste de premier responsable ;
3. le Comité des Ministres décide de la mise en œuvre des réformes visant la restructuration de la CICOS spécifiquement quant à son statut d'institution spécialisée de la CEMAC, en tenant compte de son ouverture à d'autres pays du bassin non membre de la CEMAC et de la nécessité d'associer pleinement ceux-ci à toutes les décisions impactant la CICOS.
4. le Comité des Ministres décide la désignation du nouveau Secrétaire Général, ressortissant de la République du Cameroun dans un délai d'un mois au cours d'une session extraordinaire qui se tiendra à Kinshasa suivant le délai. Le Secrétaire Général actuel assure les affaires courantes. Le mandat de la République du Cameroun prend effet à l'issue de la session extraordinaire.

117 







Le nouveau Secrétaire Général aura pour première mission de conduire la réforme sus indiquée, avec l'appui d'un consultant indépendant, dans un délai ne dépassant pas douze (12) mois.

Abordant le point sur l'examen du rapport du Contrôleur de Gestion sur l'exécution des budgets des exercices 2013 et 2014, le Comité des Ministres a suivi attentivement la communication du Contrôleur de Gestion et adopte les deux rapports.

La treizième session du Comité des Ministres aura lieu à Yaoundé, en République du Cameroun.

L'ordre du jour étant épuisé, le Comité des Ministres a félicité le Secrétariat Général de la CICOS pour la qualité des dossiers présentés.

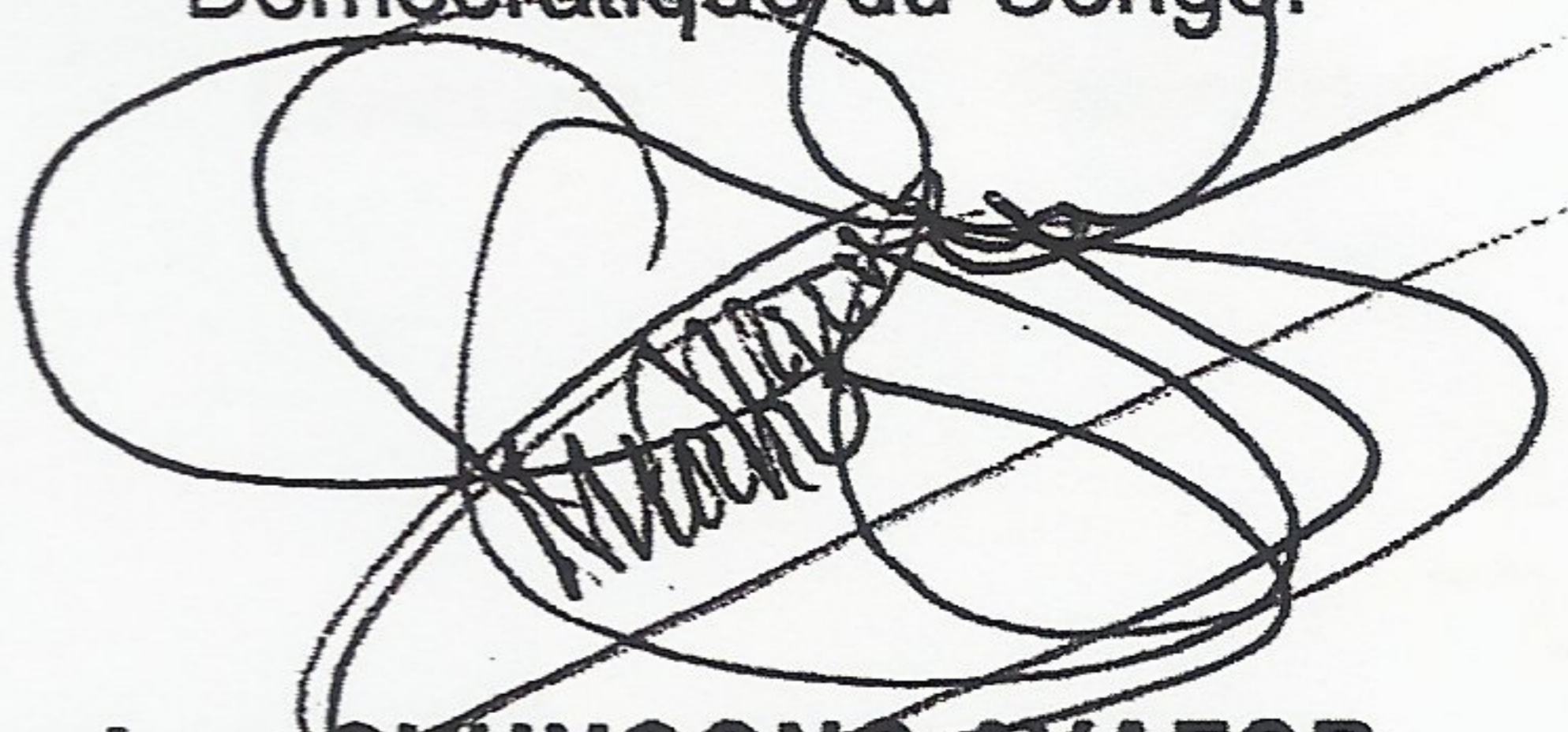
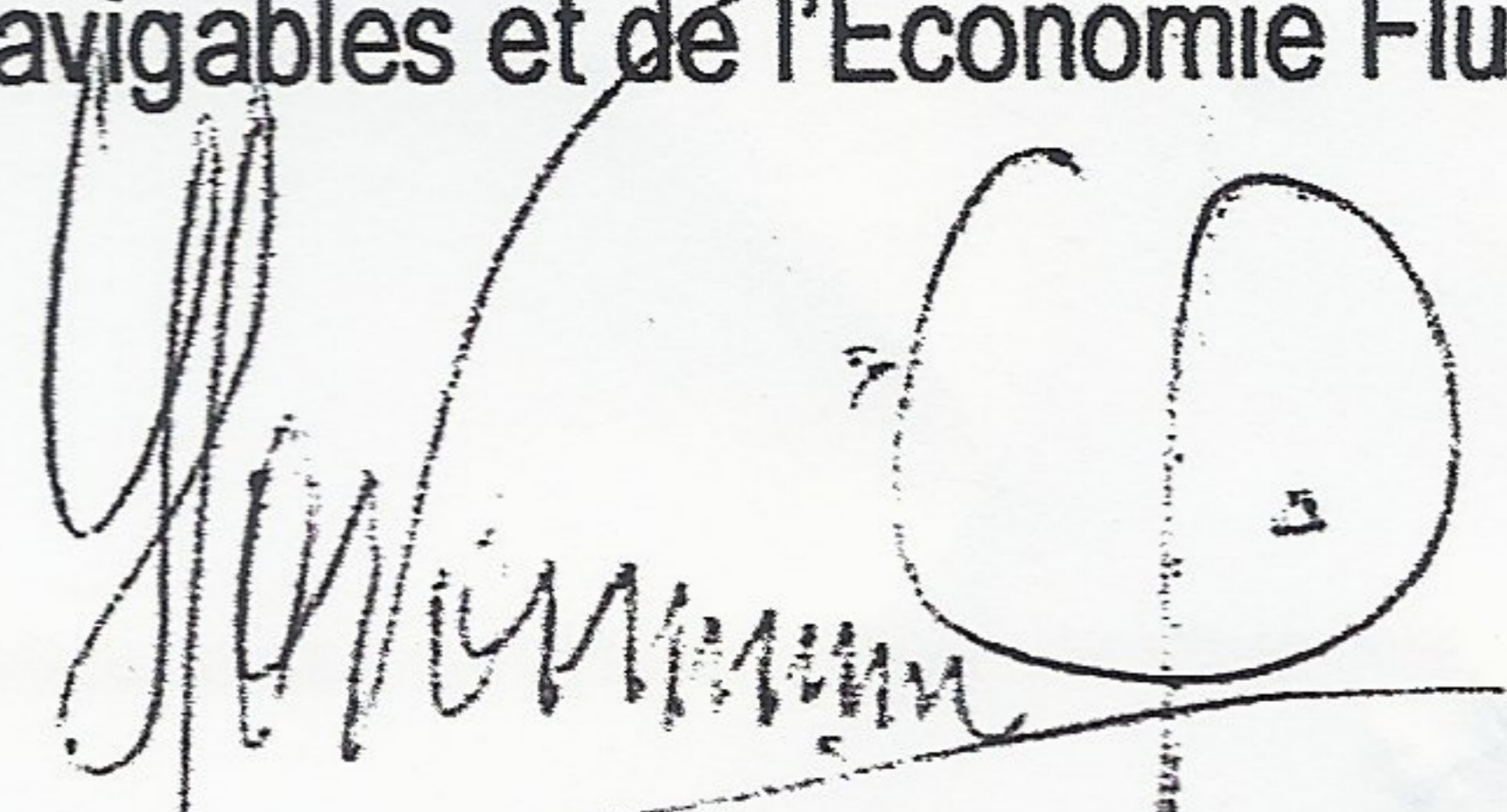
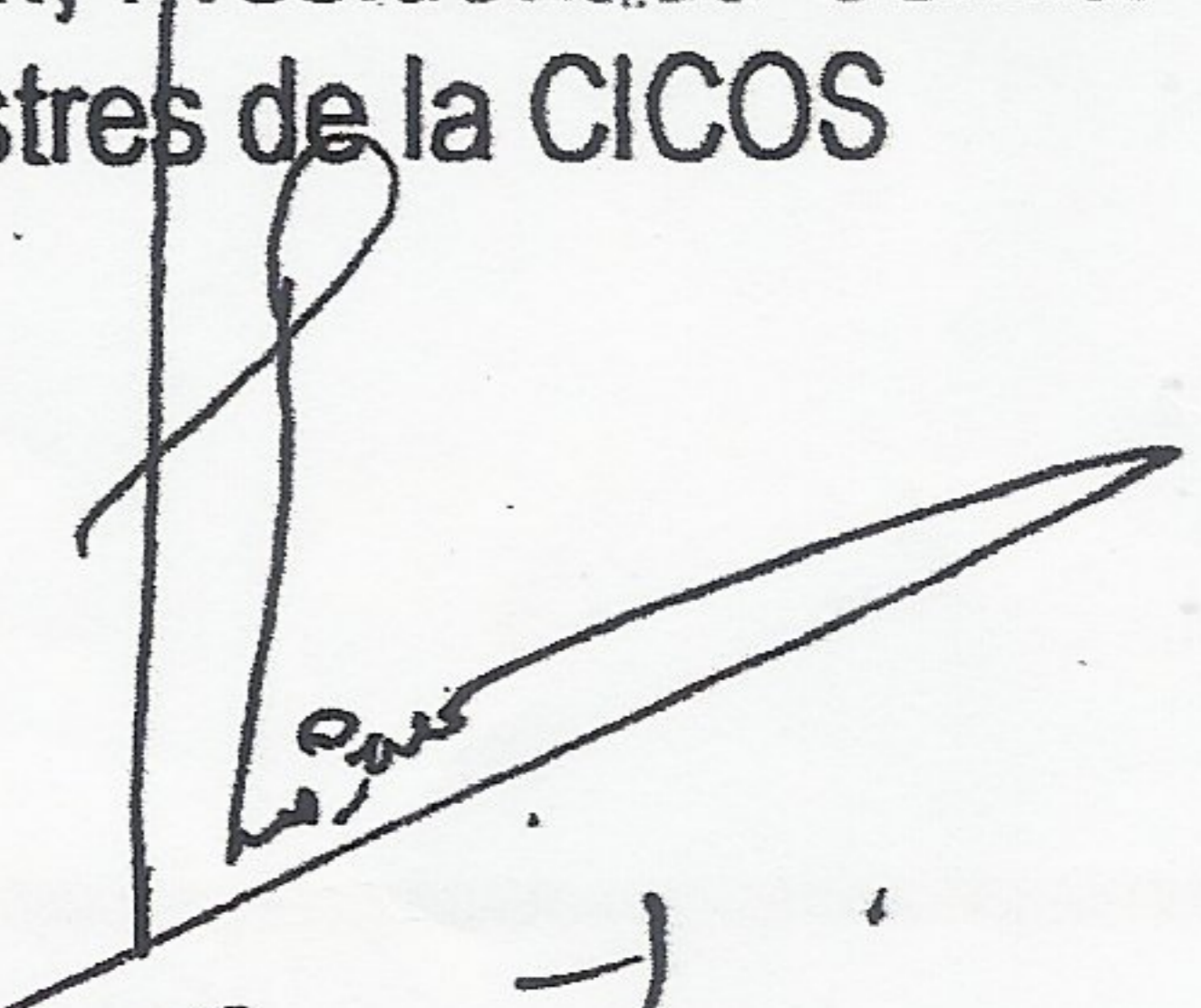
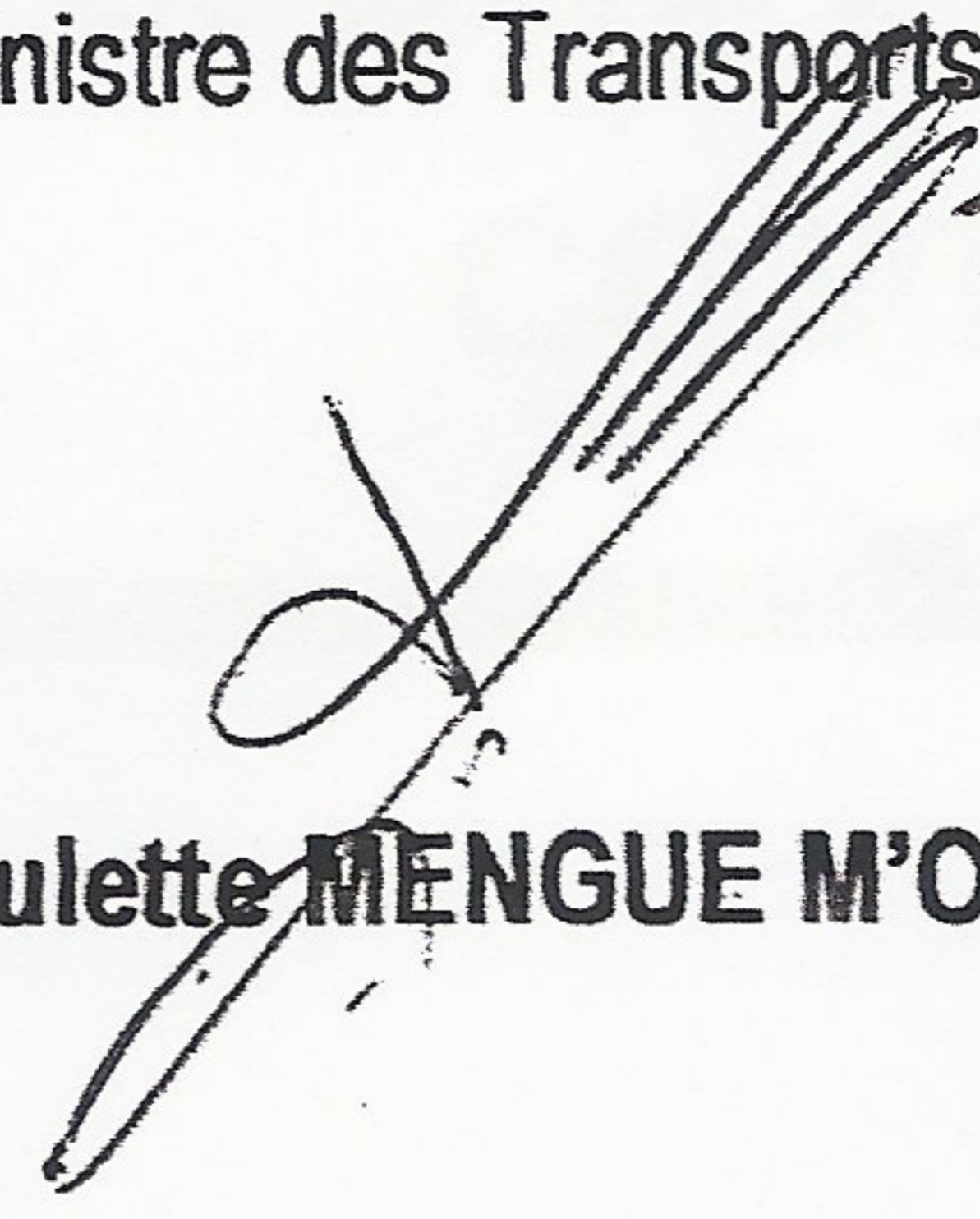
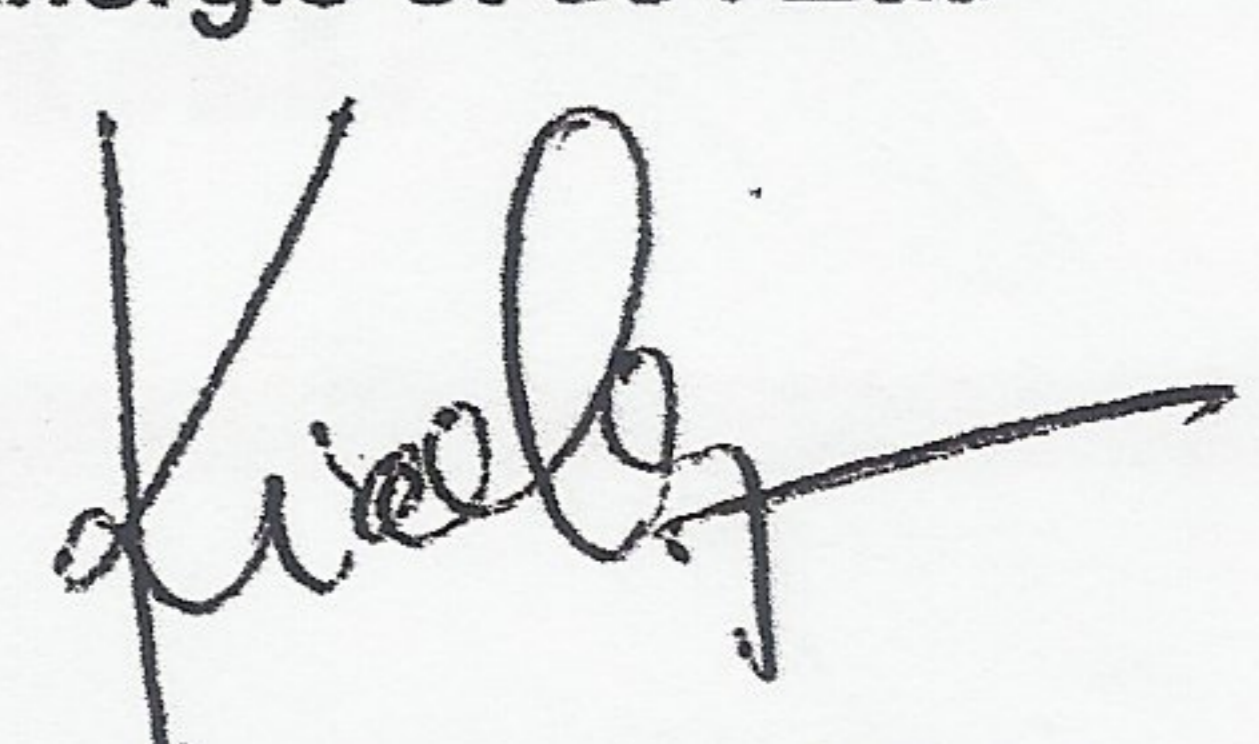
Les travaux de la 12^{ème} session ordinaire du Comité des Ministres se sont déroulés dans un climat de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.

Avant de se séparer, les Ministres ont tenu à exprimer à Son Excellence **Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, Président de la République Démocratique du Congo, Chef de l'Etat, à Son Gouvernement et au Peuple Congolais tout entier, leurs vifs remerciements pour l'accueil hautement fraternel et chaleureux, ainsi que pour la délicate attention dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour en terre congolaise.

Commencés le jeudi 25 juin 2015 à 16heures, les travaux de la douzième session ordinaire du Comité des Ministres de la CICOS ont été clôturés par le Président du Comité des Ministres de la CICOS, le vendredi 26 Juin 2015 à 17 heures.

Fait à Kinshasa, le 26 juin 2015

Ont signé :

<p>Pour la République du Cameroun,</p> <p>L'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire en République Démocratique du Congo.</p>  <p>Monsieur SHUNGONG AYAFOR</p>	<p>Pour la République Centrafricaine,</p> <p>Le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique</p> <p>Monsieur Jacques Médard MBOLIAEDAS</p>
<p>Pour la République du Congo</p> <p>Le Ministre délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, chargé des Voies Navigables et de l'Economie Fluviale</p>  <p>Monsieur Gilbert MOKOKI</p>	<p>Pour la République Démocratique du Congo</p> <p>Le Ministre des Transports et Voies de Communication, Président du Comité des Ministres de la CICOS</p>  <p>Me Justin KALUMBA MWANA-NGONGO</p>
<p>Pour la République Gabonaise,</p> <p>Le Ministre des Transports</p>  <p>Madame Paulette MENGUE M'OWONO</p>	<p>Pour la République d'Angola,</p> <p>Le Directeur de la Coopération au Ministère de l'Energie et de l'Eau</p>  <p>Monsieur Pierre KIALA</p>